

{n°1}

CULTIVONS les TERRITOIRES

Commune de MONTENOY

Bulletin d'information de la Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle - Juin à septembre 2010

Agriculture et société

Il y a peu de temps encore, tout un chacun était en mesure de parler de parents, de grands-parents ou de cousins agriculteurs. Bon nombre de personnes pouvaient également évoquer des vacances à la ferme. Que reste-t-il de cette connaissance du monde agricole ?

Force est de constater que nos concitoyens connaissent de moins en moins cette activité et ceux qui l'exercent, pourtant sur une grande partie de notre territoire. Pour ceux qui l'ont connue il y a quelques décennies, l'évolution a été telle que de nouvelles rencontres avec les actifs agricoles offriraient certainement l'occasion de faire des découvertes et seraient profitables aux uns et aux autres pour mieux se comprendre.

Des agricultrices et des agriculteurs ont donc décidé de se saisir de cette question, d'aller faire connaître leur métier aux nouvelles générations. Depuis 2008, en partenariat avec l'Inspection Académique de Meurthe et Moselle, dans le cadre de l'opération « **agriculteurs en classe** », des agriculteurs se déplacent dans les écoles pour sensibiliser les élèves à l'agriculture et à leur métier. Ces agriculteurs ont suivi un parcours de formation pour préparer leurs interventions dont les thèmes sont en lien avec les programmes scolaires. Les thèmes abordés : le cycle du lait, le travail selon les saisons, l'agriculture biologique, les céréales et leur utilisation, les animaux et leur cycle de vie... et bien d'autres sujets spécifiques.

Cette action ne demande qu'à se développer voire même se coupler avec des visites à la ferme.

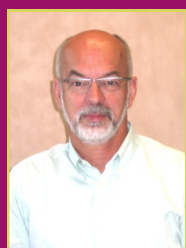
AU FIL DES SAISONS



En juin, les fleurs des cultures comme le blé, le colza ou l'orge sont déjà fécondées, les grains se forment et se remplissent. Jusque juillet, les agriculteurs surveillent de près leurs cultures : les insectes ravageurs prolifèrent, les maladies se développent. A partir de juillet, le ciel sera observé avec attention. Pour être récoltés, les grains doivent être suffisamment secs pour qu'ils se conservent au mieux. Trop secs, les grains tomberaient au sol au moment de la récolte. C'est tout un savoir-faire ! La moisson du blé et de l'orge vont permettre de récolter les grains et de valoriser la paille principalement pour la litière des animaux.

Les prairies sont en pleine production d'herbe : la fenaison, la coupe de l'herbe des prairies, va permettre de constituer les réserves alimentaires du bétail pendant l'hiver. Cette herbe fraîche peut par exemple être « ensilée », c'est-à-dire être fermentée en tas, sous une bâche ou être « enrubbannée », ce sont les bottes rondes enveloppées dans une bâche que l'on trouve dans les champs. Cette bâche permet de limiter la dégradation et de conserver les éléments nutritifs contenus dans l'herbe des prairies. Le foin, c'est de l'herbe qui a été séchée avant d'être mise en botte, il n'y a pas de bâche.

C'est à cette époque que vous aurez le plus de chance de voir les vaches laitières et allaitantes (« vache à viande »), dans les parcs...



Edito

Les réflexions conduites autour de la future PAC mettent en avant la notion de biens publics collectifs fournis par l'agriculture. C'est davantage une reconnaissance qu'une nouveauté mais c'est encore mieux en le disant. Notre Chambre d'Agriculture, en misant depuis de nombreuses années sur le développement local, l'émergence et l'accompagnement de projets, a fait preuve d'esprit d'anticipation.

Produire plus et mieux, commercer dans une relation différente avec les consommateurs, complémentaire des circuits traditionnels ou s'intéresser davantage aux services à rendre aux populations rurales ou urbaines, contribue à renforcer l'image positive de nos métiers sur nos territoires.

Les partenariats nombreux que nous construisons et construisons avec nos collectivités ne sont pas seulement des sources de revenus. Ils sont garants d'une bonne compréhension réciproque et rééquilibrent positivement les communications sur notre profession si complexe.

Ce bulletin est un élément de cette communication.

Faites-en une bonne lecture.

Gérard RENOUARD
Président
de la Chambre
d'Agriculture
de Meurthe et Moselle



Marché campagnard de Toul

À l'occasion du lancement du livre « Fertile Toulois » une fête avait été organisée en 2007. Le marché fermier de cette fête avait rencontré un très grand succès, ce qui avait marqué les élus de la ville. Par ailleurs, les commerçants du quartier Saint Gengoult avaient initié depuis quelques années une opération mensuelle pour réunir des producteurs du terroir afin d'assurer une animation commerciale en centre ville qui s'essouffait.

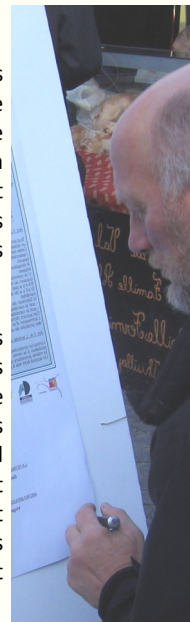
En 2008, le FISAC de Toul a contacté la Chambre d'Agriculture pour mettre en place un **marché campagnard régulier**. Les objectifs étaient d'encourager la fréquentation du centre ville, de freiner l'évasion commerciale et de donner une image dynamique de la ville.

Le premier marché a eu lieu le 6 septembre 2008. Il se tient place Pierre-Schmitt, tous les samedis matin, tout au long de l'année. Depuis, le nombre de producteurs s'est étoffé. Une dizaine participe régulièrement proposant viandes (porc, volailles, agneau), pains, foie gras, miel, escargots, légumes, œufs, fromages, vins, bières.....

Ce marché de producteurs, uniquement alimentaire, se

démarque très nettement des marchés des mercredis et vendredis matin où les étals de vêtements, de bijoux, de parfums l'emportent. Le bilan du fonctionnement est très positif. La **fréquentation est bonne**, les habitudes d'achat ont été prises par la clientèle touloise, les commerçants à proximité en bénéficient. Les producteurs sont également satisfaits.

Le 10 avril 2010, une charte définissant les règles de fonctionnement et les critères d'accès des producteurs a été signée par la Chambre d'Agriculture, ses partenaires et les producteurs déjà en place. Pour être présent sur le marché, il faut être essentiellement producteur, être présent régulièrement, vendre les produits provenant exclusivement de son exploitation, donner des explications sur les conditions de production et participer à la vie du marché.



Production de granulés biocombustibles

En 2007, **sept agriculteurs** du territoire de la Mortagne (Gerbéville) créent une SARL (VDM Energie Verte). L'entreprise produit du combustible sous forme de **broyat et de granulés** pour leur autoapprovisionnement et la vente localement. Le combustible est composé de leurs productions : miscanthus « herbe à éléphants », sous-produits de céréales, ou de matières locales : bois,... Une personne a été embauchée pour gérer la SARL.

Dès le démarrage, les agriculteurs sont accompagnés par la Chambre d'Agriculture :

techniquement par les conseillers en énergie et en agronomie. La conseillère en développement local a assuré la gestion du projet et le lien avec la Communauté de Communes de la Mortagne.

Ce projet innovant a été soutenu financièrement par la Communauté de Communes de la Mortagne, le Conseil Général de Meurthe et Moselle et la Région Lorraine. La Communauté de Communes de la Mortagne a été un partenaire local important dans ce projet, que ce soit au niveau financier ou en terme de communication.

Environnement, qualité de l'eau

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) impose le bon état chimique et écologique des masses d'eau pour 2015. Un challenge que la profession agricole s'est efforcée de relever depuis de nombreuses années en initiant dans les années 1990 des opérations volontaires Ferti-Mieux. Elles ont, dans un premier temps, visé la **lutte contre les pollutions par les nitrates**, puis leur champ d'action s'est étendu aux phytosanitaires : opération AGRI-MIEUX.

Ces opérations collectives ont été créées pour initier de nouvelles méthodes et savoir faire sur des zones particulièrement sensibles aux pollutions diffuses agricoles. L'objectif est d'amener un maximum

d'agriculteurs vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement tout en maintenant leur revenu. En élaborant un conseil intense, une réflexion partagée s'est développée avec les agriculteurs très volontaires, permise par le soutien financier de la Région Lorraine, de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et des Chambres d'Agriculture. Depuis une dizaine d'années, des actions plus ciblées sont également menées sur des bassins d'alimentation de captages dégradés, anticipant là encore le Grenelle de l'Environnement.

En Meurthe et Moselle, près d'un agriculteur sur deux est concerné par une opération de préservation ou de



Les zones Agri-Mieux en Lorraine

reconquête de la qualité. Une quinzaine d'années après le démarrage de la sensibilisation, l'impact sur la qualité de l'eau est réel et mesurable, à la satisfaction de tous.

Restauration scolaire

Dans la vague du Grenelle de l'Environnement, et pour organiser des réponses aux attentes des communes et des collectivités gestionnaires de restauration scolaire, la Chambre d'Agriculture organise avec de nombreux partenaires (Saveurs Paysannes, Paysan Bio Lorrain, Lorraine Qualité Viande), **l'approvisionnement local de la restauration collective**.

Après un travail de la conseillère en développement local sur le cahier des charges des appels d'offre et grâce à la motivation de certaines

communes et collectivités, des producteurs fermiers et bio de proximité approvisionnent les cantines des écoles primaires des villes de Vandoeuvre, Villers, Pulnoy et les restaurants d'entreprises de l'INRA de Champenoux, du CNRS de Vandoeuvre et la cuisine centrale d'une société de restauration collective basée à Maxéville. Le maximum de fourniture possible est loin d'être atteint, la règle de cette démarche restera la proximité qui permettra d'inclure progressivement plus de producteurs.



Déchets verts

Les intérêts de faire traiter les déchets verts par l'agriculture sont nombreux : un mode de recyclage « naturel », à la terre», souvent local qui permet au territoire d'être autonome pour la gestion de ses déchets. D'autre part, cette activité de prestation constitue une diversification économique pour les agriculteurs notamment pour les petits tonnages de déchets verts qui ne nécessitent pas de plateforme dédiée. Quelques agriculteurs se sont spécialisés, et sont positionnés sur le champ concurrentiel, d'autres sont prêts à assurer, en activité de diversification, un service de proximité. Quelques réalisations ...

La Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois rassemble 11 500 habitants répartis sur 40 communes rurales. Elle a mis en place une organisation de la gestion des déchets verts qui associe cinq déchetteries et douze micro-plateformes de dépôt et compostage dont dix sont gérées par des agriculteurs.

La Chambre d'Agriculture est intervenue, au démarrage, en 2003, pour rechercher les agriculteurs, choisir avec les Maires les sites et les aménagements, et proposer une convention de partenariat précisant le rôle et les responsabilités de chacun.

Une équipe technique de personnes en insertion assure le broyage des branches. Les habitants peuvent récupérer du compost pour leurs besoins. C'est une **solution proche des habitants**, peu coûteuse en infrastructures et en transport qui valorise la main d'œuvre locale et évite « l'engorgement » des déchetteries. Elle nécessite une bonne signalétique, et une surveillance régulière pour détecter les problèmes. Elle s'inscrit dans une démarche de développement durable.

D'autres solutions sont développées localement à l'échelle des



Une signalétique nécessaire

communes. Une benne est mise à disposition des habitants qui y déversent directement leurs déchets verts. L'agriculteur les reprend et les intègre dans son fumier. Dans le Lunévillois, les Communautés de Communes de la Mortagne, du Bayonnais et Entre Meurthe et Verdurette ont également mis en

œuvre ce dispositif avec la Chambre d'Agriculture.

Autre solution : un employé communal passe dans chaque foyer récupérer les déchets verts. Il les emmène dans la fumière d'un agriculteur. Ces solutions sont développées sur des communes relativement rurales du Sânon, Badonvillois et proches de Lunéville. Grâce à la proximité avec l'agriculteur ou avec l'employé communal, la signalétique n'est pas nécessaire. Cette solution, simple à mettre en œuvre, est envisageable essentiellement en commune rurale.



Broyage des branchages

Autre exemple, avec la Communauté de Communes de Seille et Mauchère qui a fait le choix dès 2004-2005, de la régie pour la gestion des déchets de son territoire. La déchetterie est centralisée à Nomeny notamment pour les déchets verts (tonte et branchage dans des bennes séparées). Le transport est assuré vers le prestataire choisi lors d'un marché public. En 2005, lors de l'appel d'offre, le groupe d'agriculteurs local accompagné par la Chambre d'Agriculture décide de faire une proposition de service, économe pour la collectivité au niveau du transport des déchets (moins de 5 km), assurant un **recyclage biologique total**, dans un cadre collectif et organisé. Cette opération de

« co-compostage à la ferme » a permis de traiter, par compostage, des effluents d'élevage (fumiers) des exploitations agricoles avec les déchets verts (tontes et branchages broyés) de la déchetterie. Cette technique a fait l'objet d'une démonstration avec le partenariat de l'ADEME, devant un public d'une quinzaine de collectivités lorraines très intéressées par cette solution de proximité, qui rapproche les agriculteurs des préoccupations de leur territoire.

Des évolutions pressenties dans les modes de recyclage

Le compostage des déchets verts en mélange avec des boues d'épuration est une voie. Par exemple, un agriculteur de Laitre-sous-Amance assure, pour le compte de la Communauté de Communes du Grand Couronné, la prestation de mélange et de retournement de ces deux déchets sur le site de la station d'épuration intercommunale. Le compost produit doit répondre aux exigences de la norme NFU 44-095 « Compost de Boues ». Il est ensuite mis à disposition des habitants de la Communauté de Communes du Grand Couronné ou épandu selon le plan d'épandage de la collectivité.

La méthanisation à la ferme peut également être une nouvelle valorisation agricole des déchets verts. Une exploitation agricole produit de l'énergie verte grâce à ses effluents d'élevage et des déchets organiques extérieurs. Cette technique n'est adaptée qu'à des déchets fermentescibles (tonte de pelouse, fanes de légumes, résidus alimentaires,...). Les déchets verts ligneux (branchages,...) ne peuvent être incorporés dans le digesteur.

L'avis d'un partenaire : Nordine BOUDJELIDA - Directeur Régional de l'ADEME Lorraine

En 2004, la gestion de proximité des déchets organiques a fait l'objet d'une évaluation des contraintes technico-économiques dans le cadre du programme BioLoQual auquel a participé la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois. Cette pratique constitue le chaînon complémentaire entre une démarche plus classique de centralisation des déchets sur une unité de traitement et le compostage domestique. Elle consiste en la collecte des déchets organiques, la valorisation multi-déchets sur un territoire déterminé, le compostage ou plus récemment la méthanisation et surtout l'utilisation du compost en circuit court.

Le guide des bonnes pratiques, issu des conclusions du programme BioLoQual, souligne les trois points de vigilance suivants, qui s'imposent à tout porteur de projet :

- la motivation des nombreux acteurs et essentiellement des ménages dont l'implication est essentielle.
- la qualité de la maîtrise technique et environnementale de l'installation, nécessaire au fonctionnement optimal et à la bonne communication sur le projet.
- la rusticité : la gestion de proximité concerne de petits tonnages et l'équilibre entre la mécanisation et le travail manuel doit être parfaitement dosé.

Il est donc important de ne pas « plaquer » de solutions classiques qui rendraient les coûts rédhibitoires et au contraire, d'adapter la gestion au besoin réel.

QUELQUES RENDEZ-VOUS ...

22 juin : Forum récolte de mirabelles

De 14h00 à 17h00 à Haroué
En partenariat avec Pôle Emploi

29 juin : Circuits de proximité en restauration

De 9h00 à 12h30 à Pixérécourt (Malzéville)
Matinée d'information et d'échanges en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, la Région Lorraine et l'Université de Nancy. Sur inscription auprès de la Chambre d'Agriculture.

15 août : Graines de Paysages

De 10h00 à 18h00 à Gerbéviller
Thématique : « énergie »
En partenariat avec les Communautés de Communes du Bayonnais et de la Mortagne

19 septembre : Graines de Paysages

De 10h00 à 18h00 à Baslieux
Thématique : « Ruralité...Patrimoine insoupçonné »
En partenariat avec la Communauté de Communes des Deux Rivières.

18 et 19 septembre : L'Élevage en Fête

De 9h00 à 18h00 à Lunéville
Nombreux animaux, concours, marché du terroir, animations ...
En partenariat avec les Organisations Professionnelles Agricoles, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Ville de Lunéville,



Retrouvez toutes les dates sur www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr

A PROPOS DE ...

Une équipe à votre écoute

La Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle souhaite que l'activité agricole soit la plus ouverte à son environnement, et qu'elle soit un vecteur de dynamisme sur les territoires.

Pour atteindre cet objectif, la Chambre d'Agriculture a constitué dès 1996 une équipe de **conseillers en développement local** présente sur les quatre arrondissements du département. Leurs missions :

- Favoriser les actions collectives des agriculteurs;

- Etre le relais de l'agriculture sur les territoires, avec pour interlocuteurs privilégiés les collectivités.

A ce titre, les conseillers sont le lien entre nos concitoyens, le monde économique, les collectivités et le monde agricole. Ils sont en mesure d'aider à l'émergence et à l'accompagnement de projets, et de les construire avec l'ensemble de leurs collègues. Quelques unes de ces réalisations sont présentées dans ce premier « Cultivons les Territoires ». N'hésitez pas à faire appel aux conseillers en développement local.

Graines de Paysages

Graines de Paysages est une opération à l'initiative de la Chambre d'Agriculture. Elle consiste à valoriser une action de collaboration entre une Communauté de Communes et la Chambre d'Agriculture avec un partenariat financier.

Des fleurs sont semées dans une parcelle agricole. Au cours d'une **journée événementielle** où les fleurs peuvent être cueillies, les visiteurs sont invités à découvrir un peu plus l'agriculture. Pour les agriculteurs, cette opération représente un nouveau moyen d'expression. Elle permet notamment de montrer le rôle qu'ils exercent sur notre territoire ainsi que toutes les actions qu'ils engagent pour augmenter les **effets positifs de l'agriculture** sur l'environnement tout en réduisant au maximum ses nuisances. Une méthode originale et pédagogique... qui permet le plus souvent de construire des projets articulés au territoire.



Forum récolte de mirabelles

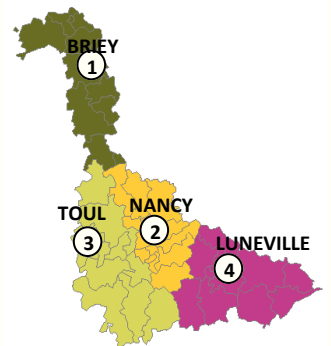
La mirabelle est une fierté locale. C'est un fruit noble qui doit éviter ou surmonter le gel, la pluie et la sécheresse avant de rejoindre votre table. Et s'il arrive à point sur les arbres au moment voulu, il doit être ramassé, cueilli ou trié par des bras volontaires pendant une période très courte.

Sachant que le personnel permanent des exploitations fruitières est nettement insuffisant en nombre, il faut recruter pour quelques semaines quelques dizaines de personnes suffisamment motivées pour se rendre tôt le matin dans les différents villages du fruit d'or. Pour les accompagner dans cette démarche, la Chambre d'Agriculture, avec le Pôle Emploi, organise tous les ans un forum destiné à **faciliter le recrutement des employés saisonniers**.

Ce forum permet de présenter les éléments constitutifs de ces emplois puis de mettre en contact employeurs et candidats.
Pour 2010, il aura lieu le 22 juin 2010, de 14h à 17h à Haroué (au Centre ALPA).

Un forum « Moisson », pour le recrutement de conducteurs d'engins, a déjà eu lieu le 28 mai à Laxou.

Vos interlocuteurs



- 1 **Magali CASTEL**
Tel : 03.82.46.17.81
@ : magali.castel@meurthe-et-moselle.chambagri.fr
- 2 **Nicole LE BRUN**
Tel : 03.83.93.34.09
@ : nicole.le-brun@meurthe-et-moselle.chambagri.fr
- 3 **Anne-Lise LOUYOT (Marc VALO jusque fin juin)**
Tel : 03.83.43.09.32
@ : anne-lise.louyot@meurthe-et-moselle.chambagri.fr
- 4 **Marion BEAUDOUIN**
Tel : 03.83.74.19.59
@ : marion.beaudouin@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

N° 1 - Juin 2010

« Cultivons les territoires »

Est une publication éditée par la Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle
5 rue de la Vologne
54 524 LAXOU cedex
Tel : 03.83.93.34.10
Fax : 03.83.93.34.00
www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Directeur de la publication :
Gérard RENOUARD
Conception :
Virginie GRAND
Coordination et rédaction :
Equipe de la Chambre d'Agriculture
Crédit photos :
Chambre d'Agriculture 54
Dépôt légal : mai 2010